

Edito | Des grèves en écho, aussi, à l'angoisse de la précarité

En attendant la fameuse clarification, mercredi, du premier ministre qui, à tout le moins aura le mérite, on peut le penser, de cadrer le contenu et le calendrier de cette réforme des retraites qui, jusque là, a fourni un nouvel exemple de la communication défailante du gouvernement, tentons de tirer les premiers enseignements d'une mobilisation sociale dont on cherche, en vain, l'équivalent dans ces années 2000.

Car, cette date du 5 décembre qui avait été choisie par référence au 5 décembre 1995 qui fut le théâtre, déjà, d'une grande grève contre la réforme des retraites voulue par le gouvernement Juppé, avant d'être abandonnée, a provoqué un réveil syndical dans une dimension qui semblait appartenir au passé des luttes sociales.

Il est vrai que toucher à un système qui incarne la protection, l'assurance de pouvoir vivre dignement, au delà des années de travail et, d'une certaine façon aussi, les vertus de l'état providence, était susceptible de rassembler beaucoup de français. Dans une société, ne l'oublions pas, dont l'espérance de vie grandit et pour qui la sécurité matérielle à venir des aînés est une exigence absolue. D'ailleurs, ce qui a été frappant à observer dans cette journée, c'est l'ampleur des rassemblements, non seulement dans les grandes villes, mais sans doute davantage encore dans les villes moyennes ou petites, proches des territoires ruraux. Ici, en Nouvelle Aquitaine on pense, par exemple, à Saintes ou Bergerac.. Dans ces villes, où des milliers de personnes ont défilé, il ne s'agissait pas seulement de manifester sa solidarité avec les cheminots ou les lointains agents de la RATP, mais de dénoncer la politique sociale du gouvernement dont on ne peut pas manquer de constater que certaines réformes récentes – celle de l'assurance-chômage notamment – commencent à être perçues comme étant à l'origine de l'aggravation de la précarité, en particulier pour les plus jeunes dans des statuts d'intérimaires.

Et maintenant ? Observons que s'additionnent des revendications catégorielles – on pense aux entreprises du transport routier – et que la mobilisation syndicale reste forte avec des conséquences très lourdes à l'approche des fêtes de fin d'année. Suffira-t-il que le premier ministre reporte aux calendes la fin du régime spécial à la SNCF, à la RATP ou pour les gaziers électriciens et promette de ne pas toucher à d'autres régimes dont le financement est autonome et ne méritent pas d'être versés au pot commun ? Rien n'est moins sûr.



Joël Aubert

Crédit Photo :

Publié sur aqui.fr le 07/12/2019

[Uri de cet article](#)